

COMMUNIQUÉ POST AGO

Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société « Maghreb Oxygène » s'est réunie extraordinairement, chez Akwa Group à l'immeuble Tafraouti, Km 7 Route de Rabat, Aïn Sebaâ, Casablanca, le 6 janvier 2025 à 11h.

Après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration relatif au programme d'émission obligataire, l'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé l'émission en une ou plusieurs tranches, pendant une période de cinq (5) ans à compter de ladite Assemblée, d'une ou plusieurs émissions d'obligations par placement privé, d'un montant maximal global de quatre cent cinquante millions de dirhams (450.000.000) de dirhams.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire a adopté à l'unanimité les deux autres résolutions prévues à l'ordre du jour portant sur :

- Les pouvoirs à conférer au conseil d'administration afin de procéder à la réalisation du ou des emprunts obligataires ;
- Les pouvoirs à conférer pour les formalités.